

# CARTES GRISES



## Demande de carte grise

**Pour obtenir rapidement votre carte grise, il est important de fournir tous les documents obligatoires durant votre démarche administrative:**

- Carte grise au nom de l'ancien titulaire
- **Certificat de cession du véhicule**
- **Cerfa 13750\*** de demande de Carte grise
- **Mandat d'immatriculation** pour un garage habilité dans la **région de l'Occitanie**
- Procès verbal de contrôle technique (**voir infos sur les éléments contrôlés**)
- Certificat d'assurance à jour
- Permis de conduire valide
- Justificatif de domicile
- **Certificat de non Gage**

La préfecture ne reçoit plus de demande liée à la carte grise, il convient d'effectuer les demandes via notre bouton « **SITE DU GOUVERNEMENT** ». Vous pouvez également effectuer les démarches chez un garagiste agréé par la préfecture. Retrouvez, une liste des professionnels habilités dans votre département sur: <https://www.idgarages.com>

*La totalité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le seul site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>*

*Prudence: Des sites internet entretiennent l'ambiguïté en copiant l'apparence du site officiel dans un but lucratif et facturent les démarches d'obtention du certificat d'immatriculation plus cher que le prix officiel. Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise via [ce guide](#)*

*Si vous éprouvez des difficultés à faire votre demande sur internet, vous avez la possibilité d'être accompagné par un garage automobile agréé: [garage dans le 31](#)*

*En cas de perte de votre certificat d'immatriculation, consultez les [démarches à suivre](#).*

*[guide express](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39696ANTS)<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39696ANTS> Chaine*